

LES 9 ET 16 OCTOBRE 2011

**LES PRIMAIRES CITOYENNES
C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !**

Les primaires

Comment ça marche ?

Qui peut voter ?



Tous les citoyens inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010.

Le jour du vote, il suffit de s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 1 € minimum et de signer une adhésion aux valeurs de la gauche.

Pourront également voter tous **les mineurs qui auront 18 ans au moment de la présidentielle**, ainsi que les mineurs et les étrangers membres du PS ou du MJS.



Des modalités de votes spécifiques seront retenues pour les Français de l'étranger.

Comment ça marche ?

Les primaires auront lieu **les 9 et 16 octobre 2011**.
Le dépôt des candidatures sera ouvert du 28 juin au 13 juillet 2011. Une convention d'investiture et de **rassemblement** se tiendra à l'issue du scrutin.

Où voter ?

Des milliers de bureaux de vote seront installés dans **toute la France, près de chez vous**. Un site spécial sera mis en ligne pour vous permettre de trouver votre bureau de vote pour les primaires.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.lesprimairescitoyennes.fr

www.parti-socialiste.fr

www.ps78.net

